

Nouvelles locales du mercredi 16 mars 2011

@rib News, 16/03/2011 | Politique- Le député Manassé Nzobonimpa a adressé une lettre aux présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, Pie Ntavyohanyuma et Gabriel Ntisezerana, leur demandant que le député et sénateurs fassent tout pour qu'il y ait une commission parlementaire d'enquête sur ses récentes révélations sur le détournement de 13 millions de dollars américains, une somme qui serait entre les mains de dignitaires burundais, y compris certains ministres en exercice pour le moment. (Rpa)

- Dans sa correspondance adressée aux deux présidents des deux chambres du Parlement burundais, le député Nzobonimpa rappelle que le Sénat et l'Assemblée Nationale sont les seules institutions capables de suivre de près si les richesses du pays sont bien gérées. C'est dans cette logique qu'il leur demande de tout faire pour défendre les intérêts de la population qui se voit chaque fois spoliée de ses patrimoines et deniers communs. Cependant, malgré l'endurance du député Nzobonimpa de dire ce qui ne va pas, il risque de se heurter sur l'entêtement des deux dirigeants, du Parlement burundais. Des sources de Buzanza ont souligné samedi que les deux présidents des chambres parlementaires burundaises avaient participé, tout comme le président de la République, à la réunion qui a expulsé Nzobonimpa de son parti. (Rpa)- Le parti Uprona fait face aux divisions internes suite au silence complice de son président devant certaines questions brûlantes qui font la Une de l'actualité burundaise. Le Professeur Ngayimpinda, à la tête du camp contestataire de l'ancien parti unique, se montre déçu par le silence complice de Niyoyankana, président de l'Uprona. Des sources upronistes ont révélé que les membres du parti Uprona seraient divisés et que cette division trouve naissance dans la nomination du premier Vice-président de la République. Certains membres de ce parti accusent le président de l'Uprona d'avoir décidé seul sur les candidatures à ce poste. (Isanganiro)- Le président de l'Uprona avait demandé aux membres de son parti de ne pas se faire enrôler dans les rangs de l'opposition burundaise. « Que ce qui ne sont pas satisfaits entrent dans l'ADC-Ikibiri » avait-il souligné sur les ondes de la radio. | Sécurité- Un groupe armé avec à sa tête le chef de zone Magara, alimente le débat dans l'opinion burundaise selon laquelle certaines autorités à la base sont finalement impliquées dans la perturbation de la sécurité. Un paysan qui s'est exprimé ce mardi soir a fait savoir que c'est une honte pour la zone de voir des armes saisies des mains du fils d'un chef de zone et de l'un des anciens combattants travaillant actuellement pour la zone à Magara. Cet homme qui a requis l'anonymat a souligné que même le chef de zone Magara qui est en cavale selon les médias serait parti avec un fusil. (Rpa)- Le porte-parole de la police Pierre Channel Ntarabaganyi a souligné que personne n'est au dessus des lois, raison pour laquelle le chef de zone Magara sera poursuivi pour port illégal d'arme et souligne que les enquêtes sont déjà en cours pour traquer le fugitif. Il déplore qu'il soit un responsable à la base qui avait pourtant sensibilisé la population à se débarrasser des armes. Il a souligné qu'une fois appréhendé, le chef de zone Magara sera exemplairement puni. (Rpa)- D'autres sources à Magara affirment cependant que le chef de zone qui serait parti avec un fusil reste toujours dans sa zone. « Il apparaît à un certain moment et après quelques minutes il se cache » a-t-il permis d'entendre sous couvert d'anonymat un habitant de Magara. (Rpa)- Trois militaires de l'Amisom ont été condamnés par la Cour militaire qui a siégé à Mogadiscio deux fois au cours du mois février 2011 à entendre chaque cas individuellement afin de connaître le rôle de chacun dans des attaques lancées contre les civils par les militaires. Les trois soldats ont été reconnus coupables et condamnés à 24 mois de détention. (Bbc)- Le porte-parole de l'Amisom, Capitaine Prospère Hakizimana, a fait savoir que des cas de non respect des lois ne peuvent pas être tolérés, tout en soulignant que les concernés étaient tous des Ougandais et qu'ils devraient purger une peine de deux ans de prison ferme et seraient convoqués de l'armée. (Bbc)- Un certain Ndagijimana de la commune Rugombo dans Cibitoke a été battu par un policier ce dimanche jusqu'à ce que sa tête éclate, a-t-on appris des sources sur place. La population de cette localité qui avait crié au scandale a voulu se faire justice mais le policier qui a commis ce forfait a été épargné car il est allé se cacher dans un camp policier des environs. Le mobile de cet acte qui a failli tuer ce petit commerçant serait une somme de 300 francs bu, qu'il demandait à la victime. La victime ayant refusé de payer cette somme, a été frappé par le policier sur la tête et est tombé par terre avant d'être évacué vers l'hôpital. (Isanganiro)- Un certain Chadrack Niyobuhungiro, commerçant de Cibitoke a été arrêté par la police à Bujumbura, après deux semaines après avoir violé une fillette de 10 ans. Les sources de Cibitoke soulignent que l'enfant avait été intimidée à l'aide d'une machette avant de subir ce viol. Elle avait été obligée par le violeur de se taire pour ne tuer personne. Niyobuhungiro encoure la perpétuité. (Isanganiro)